

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Le Jeudi 11 avril 2019

Ordre du jour :

- Approbation du dernier compte rendu
- Vote des comptes administratif 2018 / affectation des résultats
- Vote des comptes de gestion du receveur 2018
- Vote du budget 2019 : commune et assainissement
- Ecole de musique : demande de retrait
- Questions diverses

Date de convocation : 3 avril 2019

Présents :

Mmes-Mrs BOUVET Chantal, PANO Jeanine, MONTAGNE Jean-Michel, BLAISE Frédéric, LIONNETON Eric, PONSONNET Olivier, MONTAGNE Roland, GAILLARD Jimmy, BUSCHE Chantal, DELHOME Gabriel.

Pouvoirs : M. ANDRE Patrick à M. MONTAGNE Jean-Michel, Mme LEGRAND Marielle à M. PONSONNET Olivier, Mme CHABALLIER Aurélie à Mme BOUVET Chantal

Absent excusé : M. MAISONNEUVE-POUZOL Franck

La séance est ouverte à 19H40

Secrétaire de séance : Jeanine PANO

Approbation du dernier compte rendu.

- Monsieur Jean-Michel MONTAGNE Adjoint aux finances, donne lecture des comptes administratifs 2018 :

COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DE LA COMMUNE :

Section de Fonctionnement :	Dépenses	:	289 732,54 €	
	Recettes	:	422 404,14 €	
				Résultat : + 132 671,60 €

Section d'Investissement :	Dépenses	:	130 496,82 €	
	Recettes	:	84 653,66 €	
				Résultat : - 45 843,16 €

Le compte administratif de la Commune et l'affectation du résultat est voté à l'unanimité.

COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DE L'ASSAINISSEMENT :

Section de Fonctionnement :	Dépenses	:	19 743,41 €	
	Recettes	:	46 375,28 €	
				Résultat : + 26 631,87 €

Section d'Investissement :	Dépenses	:	185 985,02 €	
	Recettes	:	258 117,65 €	
				Résultat : + 72 132,63 €

Le compte administratif assainissement et l'affectation du résultat est voté à l'unanimité.

COMPTES DE GESTION 2018 DU RECEVEUR :

Les comptes de gestion 2018 du Receveur Municipal, conformes aux comptes administratifs 2018, n'apportent aucune observation de la part du conseil municipal.

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2019 DE LA COMMUNE ET DE L'ASSAINISSEMENT :

COMMUNE : Section de Fonctionnement :	Dépenses	400 601,16 €	
	Recettes	400 601,16 €	
Section d'Investissement	Dépenses		524 013,00 €
	Recettes		524 013,00 €

ASSAINISSEMENT :	Section de Fonctionnement :	Dépenses	62 531,87 €	
		Recettes	62 531,87 €	
	Section d'Investissement :	Dépenses		149 944,63 €
		Recettes		149 944,63 €

Les budgets (Commune et Assainissement) sont votés à l'unanimité par le conseil municipal.

ECOLE DE MUSIQUE : DEMANDE DE RETRAIT :

Madame le Maire rappelle les délibérations n°07-2013, 33-2015, 40-2017 et 27-2018, demandant le retrait de la commune au syndicat Mixte Ardèche Musique et Danse, celui-ci n'ayant pas donné d'avis favorable Mme le Maire propose à nouveau le retrait de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DEMANDE sa sortie car sa capacité budgétaire ne lui permet pas de faire face à de telles augmentations des cotisations.

La séance est levée à 20h40

Le Maire,

Chantal BOUVET